

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne. — Le capitaine Albert Bonnard, à Lausanne, adjudant du bataillon 22, et le capitaine Hermann Schoch, à Sonvilier, ont été promus au grade de major d'infanterie.

Neuchâtel. — A teneur de l'article 25 de l'ordonnance sur l'organisation du landsturm, le Conseil d'Etat a nommé au grade de major de pionniers, le capitaine Ed. de Pury, à Neuchâtel; au grade de capitaine de pionniers, le 1^{er} lieutenant, François-Joseph Jeanneret, au Locle; au grade de lieutenant de fusiliers, le sergent-major Georges Kramer, à Colombier.

Valais. — Le capitaine de carabiniers Charles Solioz est nommé au grade de major et prend le commandement du bataillon 89 L.

Le lieutenant d'infanterie Louis Michaud, de Bovernier, est nommé au grade de premier lieutenant.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé adjudant du bataillon 1 E. le capitaine Louis Favre, à Etoy, jusqu'ici commandant de la 3^e compagnie de ce bataillon.

— — —

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Dans le génie.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez demandé de vous envoyer une *chronique du Génie*. Je m'acquitte volontiers de cette tâche, mais à la condition que vous vouliez bien accepter une causerie à bâtons rompus à laquelle je donnerai un titre beaucoup plus modeste, me permettant de laisser courir ma plume. Et sur ce je commence :

La situation du génie qui paraissait si gravement compromise à la fin de l'année dernière a complètement changé de tournure depuis la promulgation de l'ordonnance du 28 décembre 1894.

Cette question de réorganisation du génie qui menaçait de dégénérer en désorganisation, qui a fait couler tellement d'encre et donner lieu à de si diverses polémiques, a été résolue de main de maître, sans reviser la loi, et cela par une simple ordonnance.

Tous les officiers qui avaient à cœur les intérêts du génie et qui se préoccupaient de la situation qui lui serait faite dans la future organisation de notre armée, ont éprouvé un véritable soulagement et un sentiment de légitime satisfaction en prenant connaissance des dispositions de l'arrêté du 28 décembre. En ce qui concerne le génie, cette organisation

peut-être envisagée comme parfaite, car elle paraît répondre à tous les besoins actuels.

En effet, que réclamaient les officiers du génie ?

1^o La suppression des pionniers d'infanterie et la constitution d'un *demi-bataillon divisionnaire de sapeurs*, à deux compagnies ayant le même effectif que les compagnies d'infanterie.

2^o Un *équipage de pont au corps d'armée*, composé de deux compagnies de pontonniers.

3^o Une *compagnie de télégraphistes au corps d'armée*, suffisamment forte pour former deux sections de constructions de lignes télégraphiques et pouvoir détacher en outre, au besoin, un certain nombre de signaleurs au service de la télégraphie optique.

4^o Un *bataillon de pionniers de chemin de fer à l'armée*, composé de quatre compagnies recrutées par corps d'armée.

Tous les vœux des officiers du génie sont à l'heure qu'il est exaucés et nous ne formulons qu'un souhait : c'est que cette excellente organisation provisoire subsiste et soit adoptée telle qu'elle dans le projet de loi militaire actuellement en élaboration.

Nous nous en contenterons absolument, mais s'il nous était permis d'aller plus loin, d'émettre un désir, ce serait de voir constituer quatre *compagnies de mineurs*, une par corps d'armée. Nous n'insistons du reste pas sur ce point, car nous savons qu'il est question d'instruire spécialement et d'organiser dans chaque compagnie de sapeurs une *section de sapeurs-mineurs* qui nous donnera pleine et entière satisfaction.

Puisque ce ne sont que des vœux que nous formulons et que l'appétit vient en mangeant, nous nous permettrons d'en émettre un second : celui de voir reconstituer *l'état-major du génie* dont l'existence nous paraît indispensable depuis qu'on nous a doté de 110 000 pionniers de landsturm. Cet état-major aurait à faire les reconnaissances, à élaborer les projets, à préparer l'organisation défensive du terrain et à mettre en œuvre ces armées d'ouvriers. Pour pouvoir les diviser et en obtenir ce qu'on en attend, il ne suffira pas seulement d'être instruit, expérimenté et de connaître son métier d'ingénieur, mais il faudra avant tout être initié à la science du champ de bataille.

Et maintenant assez de vœux ; revenons-en à l'organisation actuelle.

Le bataillon du génie a vécu ; il est remplacé par quatre subdivisions de l'arme ayant chacune une tâche spéciale à remplir. Nous estimons que les troupes du génie retireront de cette spécialisation un grand avantage : celui de pouvoir consacrer moins de temps à leur instruction technique pour en accorder davantage à leur éducation tactique et au service de l'infanterie en campagne. Et c'est nécessaire, car il faut se rappeler que les troupes techniques sont à double fin et qu'elles doivent savoir jouer du fusil après avoir manié la pelle ou la rame.

Un autre bienfait de la nouvelle organisation est d'avoir réparti à chacune des unités du génie les trains qui lui sont nécessaires, qui maintenant font partie intégrante du corps et sont aux ordres directs du commandant d'unité du génie.

Les pionniers du génie ont disparu, ils sont remplacés par des télégraphistes et des pionniers de chemin de fer ayant chacun leurs attributions bien déterminées.

Les *télégraphistes* pourront dorénavant se vouer complètement au service de la télégraphie électrique et consacrer leurs loisirs à s'initier aux mystères de la télégraphie optique qui peut rendre de si précieux services dans notre pays. A ce sujet, qu'il nous soit permis d'espérer que le matériel autrichien, en usage dans notre armée, sera remplacé par le système français qui a l'avantage d'être plus portatif et d'exiger moins de servants.

Les *pionniers de chemin de fer*, constitués en bataillon unique, sont répartis en quatre compagnies (une par corps d'armée). Ces pionniers, qu'il ne faut pas confondre avec les détachements d'ouvriers de chemin de fer, créés par l'art. 29 de la loi militaire, n'auront pas à s'occuper de la voie proprement dite. Les travaux leur incombeant, sont la destruction et la reconstruction des ponts et autres ouvrages d'art, ainsi que les aménagements pour l'embarquement des troupes et les installations de wagons pour les transports militaires.

Nous avons lu dans le dernier numéro de la *Revue militaire suisse* que le Conseil fédéral avait décidé d'introduire dans les troupes du génie l'insigne décerné aux bons tireurs. Nous applaudissons à cette mesure et espérons que cette innovation contribuera à développer le goût du tir chez nos soldats et que nos officiers s'occuperont davantage de cette branche importante du service.

Puisque nous parlons d'insignes, nous nous demandons quels emblèmes on donnera aux nouvelles unités du génie. Dans les demi-bataillons de sapeurs et les équipages de pont, on devra pouvoir faire une distinction entre les deux compagnies. Appliquant le système en usage dans l'infanterie, une compagnie pourra conserver le pompon noir, et l'autre reprendre le pompon chocolat et si l'on ne veut pas y revenir, la deuxième compagnie pourrait porter le pompon noir à anneau blanc, ce qui sera plus visible.

Rien ne s'oppose à ce que les pionniers de chemin de fer continuent à porter la pelle et la pioche sur le képi et les haches sur les boutons, mais les télégraphistes devront arborer d'autres insignes. Si on leur octroyait un faisceau de foudres ou d'éclairs ?

Et puisqu'on en est à remanier les insignes du képi, ne pourrait-on pas rendre la grenade aux sapeurs et l'ancre aux pontonniers ?

Mais nous nous étendons sur des futilités, alors que nous aurons à

nous occuper de choses beaucoup plus sérieuses cette année. Les troupes du génie du 1^{er} corps prendront part aux manœuvres de l'automne prochain et nous espérons qu'elles se prépareront à remplir dignement la tâche qui leur sera assignée et démontreront ainsi que la quatrième arme peut de nos jours jouer un rôle important sur le champ de bataille.

UN SAPEUR.

Neuchâtel. — La sous-section neuchâteloise de la Société fédérale des sous-officiers vient de publier son 14^e rapport annuel. Nous en extrayons les passages suivants, traitant de l'activité de cette sous-section pendant l'exercice écoulé :

Notre section a pris l'initiative de convoquer une assemblée de délégués des sections de sous-officiers du canton dans le but d'organiser une sortie militaire avec exercice de combat. Cette assemblée a eu lieu dimanche 29 juillet 1894, au champ du Moulin. Notre section était représentée par son président et son secrétaire, qui ont fonctionné en cette qualité à cette réunion.

45 sociétaires ont répondu à l'aimable invitation de la section du Val-de-Travers, qui a bien voulu se charger d'organiser une réunion cantonale avec exercice de combat aux environs de Travers. Une cordiale réception, suivie d'une fête familiale, dans le stand de Couvet, a clôturé cette charmante journée de laquelle chacun a remporté le meilleur souvenir.

Une dizaine de sociétaires seulement se réunissent le jeudi de chaque semaine à la halle de gymnastique du Collège de la Promenade pour y pratiquer des exercices d'escrime et de commandements militaires. Il serait bien désirable qu'un plus grand nombre de sous-officiers prennent part à des réunions aussi utiles.

Nous avons essayé de convoquer dans notre local les soldats du landsturm armé, pour leur donner des instructions sur le fusil Vetterli, nom des pièces, démontage et remontage, entretien, etc...; malheureusement, nous n'avons pas rencontré beaucoup d'enthousiasme chez ces miliciens : 4 seulement se sont présentés à notre première réunion. Ce maigre résultat ne nous a pas encouragé à donner le cours que nous voulions leur offrir et nous l'avons abandonné.

La sous-section de Neuchâtel a organisé également une course militaire aux fortifications du St-Gothard. Elle a eu lieu, avec un plein succès les 26, 27 et 28 mai. 58 participants.

Enfin, il y a eu 7 tirs à 300 et 400 m. 62 sociétaires y ont pris part et ont brûlé 2826 cartouches.

Allemagne. — *Manœuvres d'hiver.* — Le *Journal d'Alsace* fait le récit suivant de manœuvres qui ont eu lieu au commencement de février et auxquelles ont pris part six régiments d'infanterie, deux régiments de cavalerie et deux régiments d'artillerie :

Les troupes de la 60^e brigade d'infanterie ont quitté Strasbourg à cinq heures et demie du matin, par des trains spéciaux, pour aller exécuter des grandes manœuvres d'hiver, entre Mittelbronn et Reiding, où elles ont été rejointes par le 99^e régiment d'infanterie, venu de Saverne, et le 60^e régiment d'infanterie, venu de Wissembourg, ainsi que par des détachements du 15^e régiment de uhlans et du 15^e régiment d'artillerie de campagne. Il s'agissait de repousser un corps d'armée ennemi, se dirigeant sur Strasbourg. L'ennemi était marqué par le 97^e régiment d'infanterie, venu de Sarrebourg, et le 136^e régiment venu de Dieuze, et par des détachements du 5^e régiment de chevau-légers et une batterie du 34^e régiment d'artillerie de campagne.

Les manœuvres, auxquelles ont assisté le général de Blume, commandant le 15^e corps d'armée, et plusieurs autres généraux, ont été commençées vers 1 heure de l'après-midi. Elles ont été fort pénibles pour les troupes, par suite de la neige qui recouvrait le sol, en bien des points, d'une couche épaisse de 40 centimètres. L'épreuve était rude, surtout pour les jeunes soldats, mais ceux-ci se sont comportés vaillamment malgré le froid rigoureux (18 degrés au-dessous de zéro) et un vent du nord fort violent. Après les manœuvres, toutefois terminées vers quatre heures du soir, les régiments en allant gagner les bivouacs, situés à une dizaine de kilomètres du champ de bataille, ont laissé en route de nombreux trainards. Le 143^e régiment d'infanterie, arrivé de Strasbourg à Lutzelbourg, à 9 heures du matin, s'était rendu à pied, par Phalsbourg jusqu'à Mittelbronn. Après les manœuvres, il a dû faire 12 kilomètres encore pour arriver à Reiding, où la soupe a été préparée en plein air. On a distribué, en outre, aux soldats, une ration de viande de conserve et du café.

On a allumé ensuite de grands feux, autour desquels se sont massées les compagnies, attendant avec une impatience facile à comprendre le moment où un train spécial les ramènerait à Strasbourg. A 8 heures un quart, le régiment est parti de Reiding et était de retour à Strasbourg à 11 heures du soir. Une distribution de thé a été faite aux soldats, à leur arrivée à la caserne.

Angleterre. — *Cuirasse et canon.* — Un essai de plaques en acier harveyé (acier-nickel) a eu lieu la semaine dernière à bord du *Nettle* à Portsmouth. La plaque choisie pour les expériences faisait partie d'une fourniture de plaques destinée à cuirasser une des barbettes du *Magnificent* actuellement en achèvement à Chatham ; elle avait été réduite aux

dimensions suivantes: longueur 2m45, largeur 1m82 et épaisseur 152mm. Quatre projectiles Holtzer ont été tirés sur la plaque avec des vitesses de 458, 590, 598 et 590 mètres à la seconde. Tous les projectiles ont été complètement brisés, les fragments du troisième ont seuls tout juste pu perforer la plaque; la pénétration des autres a été évaluée de 5 à 10 centimètres. Les essais sont considérés comme très satisfaisants.

Austro Hongrie. — Avec la mort de l'archiduc Albert — dont les obsèques ont eu lieu en grande pompe à Vienne le 27 février écoulé — disparaît de la scène du monde un des plus éminents généraux contemporains. Fils de l'illustre archiduc Charles, qui tint Napoléon en échec sur le Danube en 1809, l'archiduc Albert passa toute sa vie sous les drapeaux. Il fit les guerres d'Italie sous Radetzky et se distingua à la bataille de Sainte Lucie. Commandant en chef sur le Mincio en 1866 il gagna la bataille de Custoza le 24 juin, et courut aussitôt après avec une partie de ses troupes victorieuses défendre Vienne contre les Prussiens; mais c'était trop tard. Il dut même ramener son armée sur l'Isonzo, où apparaissaient de nouveaux dangers. Ces opérations, rapidement improvisées, suffiraient à elles seules à donner la mesure de ses mérites militaires. Inspecteur général de l'armée austro-hongroise, il s'occupa de son bien-être et de ses progrès jusqu'à la veille de sa mort. Outre les beaux exemples qu'il laisse par toute sa carrière, il a écrit quelques livres et mémoires d'une haute valeur, entre autres *Sur la responsabilité à la guerre* et *Comment doit être réorganisée l'armée autrichienne?*

Espagne. — La Chambre a voté sans opposition les crédits pour la campagne de Cuba, où sont expédiés tout d'abord un renfort de six mille hommes.

Le ministre des Etats-Unis à Madrid a non pas offert le concours de son gouvernement pour réprimer l'insurrection cubaine, comme l'ont dit des journaux mal informés, mais déclaré que le président Cleveland prendra toutes les précautions nécessaires pour empêcher l'organisation et le départ de flibustiers de la Floride à destination de Cuba.

France. — *Economies militaires* — La commission du Conseil National suisse pour le rétablissement de l'équilibre financier propose, disions-nous dans notre dernier numéro, une économie de 323,390 fr. sur les cours de répétition de l'infanterie et du génie. Nous ignorons si la dite commission a terminé ses recherches et formulé des propositions.

En attendant il n'est pas hors de propos de noter qu'on s'occupe aussi en France et ailleurs de ce même difficile problème. Voici, entr'autres, ce qu'en écrit le distingué général du génie *C. de Villenoisy*, dans *l'Avenir militaire*, qui avait établi récemment, par des chiffres précis, l'état fa-

cheux d'infériorité des batteries d'artillerie, état qui serait le même dans tous les corps. « On a cédé, dit-il, à la folie du nombre, sans réfléchir que la France compte à peine 37 millions de nationaux, tandis que l'Allemagne en a plus de 50 millions. Une habile organisation de l'armée pourrait seule permettre d'égaler sa force militaire. On ne s'en est point préoccupé, ne poursuivant que le nombre ; et, ce nombre, on ne l'obtient pas.

« On a cherché alors à multiplier les unités ; on a décidé qu'au moment d'une mobilisation, on les dédoublerait, les détriplierait même, afin d'en avoir davantage. C'est le système de M. de Freycinet qui, après la perte d'Orléans, disait : les troupes ont fait une retraite divergente ; au lieu d'une armée nous en aurons deux ! Par cette méthode, on ne se procure pas un soldat de plus, mais on augmente le nombre des non combattants, qui dépasse la moitié des hommes appelés à servir. Cette multiplicité de corps de formation nouvelle a eu pour effet d'augmenter, nous ne dirons pas les non-valeurs, le terme serait injuste, mais les services auxiliaires. Chaque corps comporte en effet des enfants de troupe, des musiciens et des élèves musiciens ou une fanfare de clairons, des employés de bureaux et de magasins, des télégraphistes et des lithographes, des ateliers d'ouvriers en fer et en bois, des maçons pour l'entretien du casernement, des plantons et des ordonnances, qu'il faut prélever sur le personnel combattant. Certes, tous ces services ont leur utilité ; mais il n'en faut pas exagérer l'importance. Le général Mercier avait tenté un effort pour diminuer le nombre des employés des mess et des ordonnances : il est à désirer que ses ordres soient maintenus. La France ne donne pas sa jeunesse pour en faire des garçons de café.

» Tous ces prélèvements réduisant les effectifs, on a cherché à les accroître par une plus grande sévérité dans les exemptions. On s'est trouvé alors en présence des nécessités budgétaires, car appeler plus d'hommes sous les drapeaux, c'était augmenter les dépenses de solde et de nourriture. Comment faire, car on ne peut pas emprunter sans cesse, dépenser toujours au delà de ses ressources et, il faut bien le reconnaître aussi, les limites des forces contributives de la France ont été atteintes sinon dépassées. Nul pays au monde ne paye autant d'impôts et si l'on parle souvent de mieux répartir les charges, c'est un euphémisme de langage, qui signifie les augmenter encore. Nous sommes donc arrivés au moment où l'on doit résolument diminuer les dépenses, pour le ministère de la guerre comme pour les autres.

» Le problème ne nous paraît pas impossible à résoudre. Outre la répression de petits abus, qui amènent du coulage sur plus d'un chapitre, il y a de sérieuses réformes à opérer. Il faut renoncer à cette création indéfinie de corps nouveaux, dont le seul résultat est d'affaiblir les anciens, de multiplier les dépenses improductives. On devrait songer qu'une fois les armées réunies, les pertes causées par les fatigues et les maladies

s'élèveront à un pour cent par jour et que de sérieuses mesures sont à prévoir pour réparer ces pertes, relever le niveau des hommes présents. L'armée allemande, dont on vante la bonne organisation, s'est trouvée réduite des trois cinquièmes entre son départ de Metz et son arrivée devant le Mans. L'instruction est une chose très utile, dont nous sommes loin de contester la nécessité, mais là encore on a dépassé la mesure et nombre d'écoles devraient être réduites, ou même supprimées. C'est dans le rang qu'on apprend à devenir soldat ou sous-officier, et non assis sur un banc, en face d'un tableau noir. L'Etat, par suite même de sa constitution, fabrique cher. Il ne devrait produire que ce que ne fournit pas le commerce, ou ce qu'un intérêt supérieur ne permet pas de laisser à l'industrie privée, comme la poudre et même certaines armes.

» Le personnel donne lieu à des observations analogues. Il y a un intérêt majeur à prolonger le plus possible la partie utile de la vie de l'homme. On a eu très grand tort de retarder l'entrée aux grandes écoles militaires, comme on a tort de hâter l'admission à la retraite. Si la vie active exige un corps robuste et alerte tout autant qu'une âme ferme et un esprit expérimenté, il ne manque pas d'emplois où l'expérience seule est nécessaire. Pourquoi ne pas créer un cadre d'officiers en résidence fixe, renonçant à l'avancement, en échange de l'avantage que leur procurerait la vie sédentaire ? On leur réserveraient tous les emplois de bureaux, tels que ceux de major, de trésorier, de capitaine d'habillement, comme les services du recrutement et de la territoriale. Pour eux, l'âge de la retraite pourrait être retardé sans inconvénients. L'artillerie avait jadis des officiers en résidence fixe et s'en trouvait fort bien.

» Dans les cadres supérieurs de l'armée, on pourrait agir de même. La limite d'âge est la manière la moins blessante de dire aux gens : vous ne pouvez plus, vous ne devez plus servir. Mais que de fois elle atteint des hommes très actifs, tandis que d'autres sont prématurément alourdis ? On devrait séparer le commandement territorial de celui des troupes actives. Lors de la création des corps d'armée, on avait supposé qu'une fois sur la frontière, le général, parti de Rennes ou de Toulouse, continuerait à commander son territoire, en ferait venir les hommes, les munitions le matériel qui lui manquerait. C'était une utopie. Eh bien ! on devrait accepter la séparation complète des emplois. Un général dont l'activité physique serait devenue insuffisante, aurait souvent une autorité morale très grande et pourrait très utilement préparer l'organisation des troupes de seconde ligne, destinées à renforcer les premières. On pourrait confier dès le temps de paix, ces fonctions à des généraux du cadre de réserve. Une séparation du même genre s'impose pour le 14^e corps, dont le commandement actif doit être distinct du gouvernement de Lyon. On devrait même examiner s'il ne convient pas de réduire le nombre des corps d'armée de dix-huit à douze, en les formant de trois divisions d'infanterie.

Cela vaudrait mieux, à coup sûr, que de préparer, par des mesures sournoises, la création d'un vingtième corps, qui ne nous donnera pas un soldat de plus.

» Toutes les mesures que nous indiquons procureraient des réductions de dépenses, soit sur le budget de la guerre, soit sur celui des retraites, qui s'accroît sans cesse. Il est d'autant plus nécessaire de s'en préoccuper, qu'on aura avant peu d'années, une grosse dépense à supporter : celle de la réforme de l'armement, pour l'infanterie comme pour l'artillerie. Les progrès incessants de l'industrie, ceux de la chimie, font prévoir que nous aurons bientôt des poudres plus puissantes, des armes plus meurtrières. Nos fusils, nos canons, les meilleurs du monde quand on les a créés, sont dès à présent égalés ou dépassés par d'autres. On doit prévoir qu'ils ne tarderont guère à être tout à fait inférieurs, et, sous peine de déchoir, on aura à les remplacer. Ce sera une énorme dépense, à laquelle la sagesse commandera de se préparer par de sérieuses économies.»

Italie. — *L'Esercito italiano* publie in extenso le rapport du général Baratieri, daté de Massaoua 25 janvier, sur les opérations en Erythrée du 15 décembre 1894 au 20 janvier 1895. On y remarque entr'autres l'occupation d'Adua, et les batailles de Goatit et de Senafe des 14 et 15 janvier. Pour ces deux victoires l'empereur Guillaume II a envoyé au général Baratieri l'ordre de la couronne de Prusse avec épée.

BIBLIOGRAPHIE

Professional papers of the Corps of Royal Engineers ; occasional papers, vol. XX publié par le capitaine du génie C.-B. MAYNE. Chatam, 1894; in-8°. 247 pages et 22 planches.

Ce volume offre au lecteur une liste de sujets très variée. Il s'ouvre par un travail fort intéressant sur l'histoire du comité du génie prussien, d'après une compilation officielle, traduite et annotée par le capitaine Nathan, du génie.

Viennent ensuite deux essais se rapportant à la topographie. Le premier, sur les explorations topographiques, par le lieutenant-colonel Godwin-Austen, fait ressortir la valeur de la planchette dans les reconnaissances de montagne et de la boussole de poche dans les terrains peu ouverts. L'autre article, du major Conder, décrit les opérations de triangulation en Palestine et renferme beaucoup d'observations et de conseils pratiques.

En fait d'articles militaires nous en avons d'abord un du major d'Arch